# Renouvellement des vêtements de travail

## Syndicat Intercommunal de Collecte et de Valorisation des Dé

Auteur :

6, Allée de la Voivre
88000 pinal
Voir le site internet
Xavier Flament
xavier.flament@sicovad.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

## CONTEXTE

En 2009, le SICOVAD suite à une consultation d'entreprises a conclu un contrat de location entretien pour une durée de 3 ans non renouvelable avec un prestataire spécialisé, en ce qui concerne les vêtements de travail destinés aux agents. Ainsi chacun d'entre eux (conducteurs, ripeurs et gardiens de déchetterie) a reçu une dotation de 3 pantalons haute visibilité, de 3 vestes unies et de 3 gilets haute visibilité, à raison d'un change par semaine, les mécaniciens affectés à l'entretien des poids-lourds disposent en plus de 5 combinaisons unies. Le prestataire retenu a la charge toutes les semaines et 52 semaines/an de ramasser et de laver les vêtements sales, de livrer les vêtements propres et selon les besoins de réparer voire de remplacer les vêtements défectueux ou usagés. Les services du SICOVAD assurant quant à eux la préparation des vêtements sales (enregistrement « départ »), la réception des vêtements propres (enregistrement « arrivée ») et leur distribution aux agents, le contrôle de la prestation.

Lors d'une réunion du comité technique paritaire (CTP) du SICOVAD en mars 2011, un représentant du personnel a soulevé un problème récurrent de qualité des vêtements de travail en dotation auprès des agents (déchirures intempestives des tissus, boutons-pression défaillants,...). A ce problème s'est ajoutée une qualité générale de prestation jugée aléatoire par les services du SICOVAD notamment en ce qui concerne la fréquence de retour des vêtements propres par le prestataire, les tailles des vêtements, les délais de réapprovisionnement, le caractère unilatéral de certaines décisions (changement du jour de passage).

Un élu représentant la collectivité, lors de cette même séance, a alors demandé aux services d'étudier une autre solution à savoir l'achat de vêtements de travail et l'entretien seul par prestataire.

Le service sécurité du SICOVAD a tout d'abord mené une étude comparative entre une solution de location-entretien et d'achat-entretien des vêtements de travail, qui a conclu à des coûts du même ordre de grandeur (sur une « durée de vie » estimée des vêtements de 3 ans et demie).

Il a également identifié sur le département des Vosges des prestataires susceptibles d'assurer l'entretien seul de vêtements achetés (dont un établissement et services d'aide par le travail - ESAT) et a pu se rendre compte de leur professionnalisme en leur confiant des vêtements de travail à laver (suite aux essais effectués – voir ci-dessous).

Il a rencontré les 5 sociétés présentes sur le marché français de la location-entretien et implantées régionalement afin de connaître les spécificités de leurs prestations.

Par ailleurs, des agents ont été amenés à essayer en situation de travail réelle des tenues achetées par le SICOVAD auprès de fournisseurs de vêtements de travail.

Un travail interne a également été mené en matière de détermination de besoins et les dotations ont été revues selon l'activité réelle de chaque agent et leurs conditions de travail (risques, salissure,...), 7 profils de porteurs ont ainsi été définis :

o Exemple « ripeurs », « gardiens de déchetterie » et « conducteurs BEOM » :

3 pantalons, 3 vestes et 3 gilets haute visibilité,

o Exemple « conducteur 6*2 » (transport bennes déchetteries et vidage verre) :

5 pantalons, 3 vestes, 3 gilets,

o Exemple « mécaniciens » : 5 cotes à bretelles, 5 vestes grises, 1 pantalon bleu, 1 veste bleue, 2 gilets haute visibilité.

Les cotes à bretelles destinées aux agents de l'atelier et à d'autres agents effectuant des travaux de mécanique replacent les combinaisons actuelles et elles disposent de plaques de mousse amovibles à insérer dans des poches genouillères.

Ces recherches et ces démarches ont permis de mettre au point un dossier de consultation des entreprises (DCE), dont le périmètre technique est assez semblable à celui de la prestation actuelle, sauf en ce qui concerne la qualité des vêtements (coton majoritaire) et la couleur dominante des parties fluorescentes (orange pour tous les agents).

La consultation repose sur deux lots :

- L'acquisition de vêtements de travail,

- L'entretien de vêtements de travail, avec pour ce lot le choix d'un marché conclu dans le cadre de l'article 15 du Code des Marchés Publics : "Certains marchés ou certains lots d'un marché peuvent être réservés à des entreprises adaptées ou à des établissements et services d'aide par le travail .... ».

Après analyse des offres reçues (2 pour les vêtements et 2 pour l'entretien), les marchés ont été attribués à un fabricant de vêtements de travail et à un ESAT tous deux implantés dans les Vosges.

## OBJECTIFS ET RESULTATS

### Objectifs généraux

Pour les agents : la composition des vestes et des pantalons offre une meilleure isolation/température basse ou élevée et un meilleur confort : mélange 65% coton et 35 % polyester, des essais en situation de travail réalisés auprès d'agents ont confirmé ces points.

Pour le SICOVAD : la facturation de la prestation d'entretien par l'ESAT se fera par passage effectif en blanchisserie de chaque article et non plus de manière forfaitaire comme actuellement (contrat de location-entretien).

### Résultats quantitatifs

- 938 vêtements de travail commandés (dont 286 pantalons haute visibilité, 317 veste unies (266 bleues et 51 grises), 281 gilets haute visibilité et 54 cottes à bretelles).

### Résultats qualitatifs

Voir objectifs

## MISE EN OEUVRE

### Planning

Préparation de l'opération (étude comparative, identification de fournisseurs et prestataires potentiels, essais de vêtements et de lavage, retour d'information au CTP, rédaction du DCE, lancement de la consultation) : mars à décembre 2011

Conclusion d'un avenant avec le prestataire actuel de location-entretien (fin de la prestation actuelle décalée de 3 mois), analyse des offres/acquisition et entretien : janvier à mars 2012

Notification des marchés : avril 2012

Prise de mensurations auprès des agents : mai 2012

Fabrication des vêtements, étiquetage, premier lavage des vêtements, empaquetage individuel (par agent) : juin-juillet 2012

Distribution des nouveaux vêtements aux agents et retrait des vêtements loués : aout 2012

Premier ramassage des vêtements et blanchissage par l'ESAT : septembre 2012

### Moyens humains

Mme Elise ANTOINE MONTAUBAN – Directrice administrative – Gestion de la consultation des entreprises

M Michel BILQUEZ – ACMO – Co-conception de l'opération, réalisation des essais, prise de mensurations, relations avec le fournisseur et le prestataire

M Xavier FLAMENT – Chargé de mission COT – Co-conception de l'opération, étude comparative, rédaction du DCE, analyse des offres, relations avec le fournisseur et le prestataire

M Alain ROUSSEY – Directeur

Représentants des fournisseurs et prestataires consultés et retenus.

### Moyens financiers

Acquisition (dotation initiale) : environ 25.000 € TTC

Entretien (par an) : environ 16.000 € TTC

Aides financières : aucune, financement de l'opération sur fonds propres.

### Moyens techniques

Voir moyens humains et financiers

### Partenaires mobilisés

Fournisseurs et prestataires

## VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

### Facteurs de réussites

Points « forts » :

- Le fonctionnement du SICOVAD (régie de collecte disposant de ses propres services sécurité et marchés publics) permet de mettre en œuvre sans délai ou presque une telle opération,
- La mobilisation des agents du SICOVAD lors de la phase de prise de mensurations et leur intérêt réel pour les choix effectués par le SICOVAD [prise en compte des demandes particulières (atelier), participation aux essais, achat de vêtements au confort amélioré et fabriqués dans les Vosges, recours à un ESAT pour l'entretien].
- L'existence d'un fournisseur et d'un prestataire à même de répondre aux besoins exprimés par le SICOVAD, qui par leur proximité (car implantés sur le département) et leur statut pour l'un d'entre eux (ESAT), inscrivent cette opération dans une logique de développement durable.
- La possibilité pour la fabricant de vêtements de proposer une gamme spécifique à l'activité du SICOVAD et personnalisée (donc unique).

 Points « faibles » (ou plus exactement de vigilance) :

- Un calendrier prévisionnel pourtant large (1,5 an entre le démarrage de l'étude comparative et la dotation des agents en nouveaux vêtements) mais au final tout juste respecté en raison notamment des délais de fabrication des vêtements de travail (12 semaines) et des étapes préalables nécessaires : détermination des besoins par activité puis des dotations par agent, organisation de la consultation, analyse des offres, mise au point des marchés, prises de mensurations,….
- Le SICOVAD devient propriétaire des nouveaux vêtements de travail (contrairement à la formule

location-entretien) et il doit veiller au renouvellement de ceux-ci en fin de vie ou de réforme et doit gérer leur élimination (avec l'absence à ce jour d'une filière de reprise des vêtements de travail usagés).

## Difficultés rencontrées

Une piste a été étudiée (recherche d'informations) mais n'a pas été concrétisée à la fois en raison de son impact financier (prix « doublés »/vêtements retenus), de la difficulté à élaborer le cahier des charges correspondant et de la faiblesse de l'offre commerciale identifiée, celle du choix :

o de textiles éco certifiés (issus de l'agriculture biologique et/ou du commerce équitable), dont les teneurs en substances toxiques sont testées,

o et/ou d'entreprises engagées dans une démarche labélisée de responsabilité sociétale, de management environnemental,.....

Cette démarche pourrait être un axe à explorer lors de la prochaine consultation en vue de renouveler les vêtements de travail en cours d'acquisition (horizon 3 ans).

## Recommandations éventuelles

Voir reproductibilité et originalité

---

## Mots clés

SECURITE | EMPLOYE | ETUDE DE FAISABILITE

## Dernière actualisation

Novembre 2012
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

## Contact ADEME

Valérie LAMBOTTE
valerie.lambotte@ademe.fr
Direction régionale Grand Est